

DÉLIBÉRATION N°145/2012

**PARTICIPATION FINANCIÈRE ATTRIBUÉE
À L'ASSOCIATION « LA RECHERCHE DE L'OISEAU BLANC »
POUR LES RECHERCHES DU RAVENEL
AU TITRE DE L'ANNÉE 2012**

LE CONSEIL EXÉCUTIF TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 ;
- VU** le rapport de présentation générale du Budget Primitif 2012 ;
- VU** la délibération n°112-2012 approuvant le Budget Primitif de la Collectivité pour l'exercice 2012 ;
- VU** la délibération n°79-2012 portant délégation d'attribution au Président du Conseil Territorial et au Conseil Exécutif et notamment son article 3 ;
- VU** la demande de l'association reçue le 28 octobre 2011 ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

ARTICLE 1 : Le Conseil Exécutif Territorial décide d'accorder une participation financière à l'association « La Recherche de l'Oiseau Blanc » spécifiquement affectée aux recherches menées courant juin 2012 pour retrouver le « Ravenel ».

Le montant de la participation est arrêté à 20 000 € au titre de 2012.

ARTICLE 2 : Le versement de la subvention interviendra par deux acomptes selon les modalités suivantes :

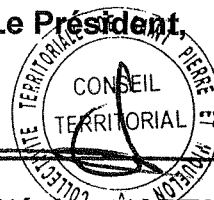
- 80 % à la signature de la présente délibération, soit 16 000 € ;
- Le solde, soit : 4 000 €, sur présentation du bilan d'activités et financier de l'année 2011.

ARTICLE 3 : La dépense correspondante sera prélevée au chapitre 65, nature 6568, fonction 312 (ligne de crédit 14371) du budget territorial.

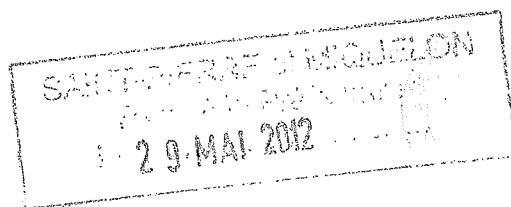
Adopté

7 voix pour
0 voix contre
0 abstention(s)
Membres du C.E : 8
Membres présents : 6
Membres votants : 7

Le Président,



Stéphane ARTANO.



*Pôle Culture, Tourisme, Sport et
Actions Territoriales*

Conseil Exécutif du 24 mai 2012

RAPPORT DU PRESIDENT
(*Délibération n°145*)

**PARTICIPATION FINANCIERE ATTRIBUEE
A L'ASSOCIATION « LA RECHERCHE DE L'OISEAU BLANC »
POUR LES RECHERCHES DU RAVENEL
AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

Dans le présent rapport, il vous est proposé d'attribuer, au titre de l'année 2012, une participation financière d'un montant de 20 000 € au profit de l'association « La Recherche de l'Oiseau Blanc » spécifiquement affectée aux recherches menées pour retrouver le Ravenel.

L'association organise sa quatrième campagne de recherches de « l'Oiseau Blanc » et du « Ravenel » du 09 au 30 juin prochain.

Pour cette campagne, compte tenu des surfaces restant à explorer, l'association a décidé de mettre une équipe et des moyens importants. Elle travaillera notamment avec la société DRSM/SWATHE. Le budget prévisionnel du projet remis par l'association s'élève cette année à hauteur de 167 500 €.

Pour mémoire, le montant de la participation allouée au titre de l'année 2011 s'élevait à 30 000 €.

La dépense sera prélevée au chapitre 65 du budget territorial, nature 6568.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,



Stéphane ARTANO